

COMMUNE DE CORENC
Délibération n° 2026-12

Conseillers municipaux En exercice : 27 Présents : 23 Représentés : 4 Excusés : -	Le 20 mars 2026 à 19h, le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en mairie en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Françoise BARTHELEMY, doyenne d'âge. Date de la convocation : 16 mars 2026
-----------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Présents : M. Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN, Mme Marie JOUVRAY, M. Lionel MOREAU, Mme Sandrine GILI, M. Xavier CASACCI, Mme Lorenza PIANA, M. Eric LECOCQ, Mme Raphaële PATURLE, M. Frédéric STINZY, Mme Julie JALLON, Mme Martine JUCHAT, Mme Elodie COTTE, M. Bernard MORIN, Mme Stéphane VERNIERES, M. Benjamin HIERLE, Mme Françoise BARTHELEMY, M. Hervé RAMBAUD-RAFFINET, Mme Raphaëlle HERBINET, M. François ARRAMY, M. Christophe BRUMELOT, Mme Camille MOREL, Mme Myriam CINTI, M. Jérôme FRANTIN.

Représentés : M. Marc MAYET (représenté par M. Lionel MOREAU), M. Alain RAKHMANOFF (représenté par Mme Martine JUCHAT), Mme Anna ASQUINI (représentée par Mme Lorenza PIANA), M. Jessy CLEDIERE (représenté par M. Jérôme FRANTIN).

Secrétaire de séance : Mme Elodie COTTE

Objet : Election du Maire

Mme Françoise BARTHELEMY, doyenne d'âge, présidente de séance, invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire, conformément aux dispositions prévues par le Code général des collectivités territoriales.

Un appel à candidatures est lancé.

M. Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN se présente comme candidat.

Il est procédé aux opérations de vote (vote à bulletin secret).

Chaque conseiller glisse son bulletin dans une enveloppe et dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 27
- Bulletins blancs : 5
- Suffrages exprimés : 22

A obtenu :

- M. Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN : 22 voix.

M. Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Maire.

Elodie COTTE
Secrétaire de séance



Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN,
Maire,
Conseiller métropolitain

